

5 minutes chrono

LA LETTRE D'INFORMATION MÉDIA DU GROUPE BPCE



RÉSEAUX DE FEMMES

« Ils permettent de sortir du cadre et de casser complètement les codes »

Aline Bec est directrice générale adjointe en charge des opérations du Groupe BPCE. Mais pas seulement. Elle est aussi l'une des deux marraines des Essenti'Elles, le réseau féminin de BPCE SA, l'organe central du Groupe BPCE. Pour elle, la mixité en entreprise reste un sujet de société qui mérite davantage de visibilité.

« Bien qu'elles aient plus d'assurance, plus d'audace qu'auparavant, les femmes manquent à la fois de réseau et de confiance en elles au moment

d'agir pour leur carrière », explique-t-elle. C'est la raison pour laquelle Aline Bec encourage les femmes à adhérer à des réseaux : « Ce sont des opportunités de rencontre, de contact. Ils permettent de sortir du cadre, de casser complètement les codes », décrit-elle. Aus-

si, les Essenti'Elles ont mis en place des sessions de *mentoring* mais également, depuis janvier 2016, de *reverse mentoring*, une pratique qui consiste, pour un expert, à partager son expertise avec un ou une dirigeant(e). « C'est l'occasion de découvrir, de manière totalement informelle, une personne et à

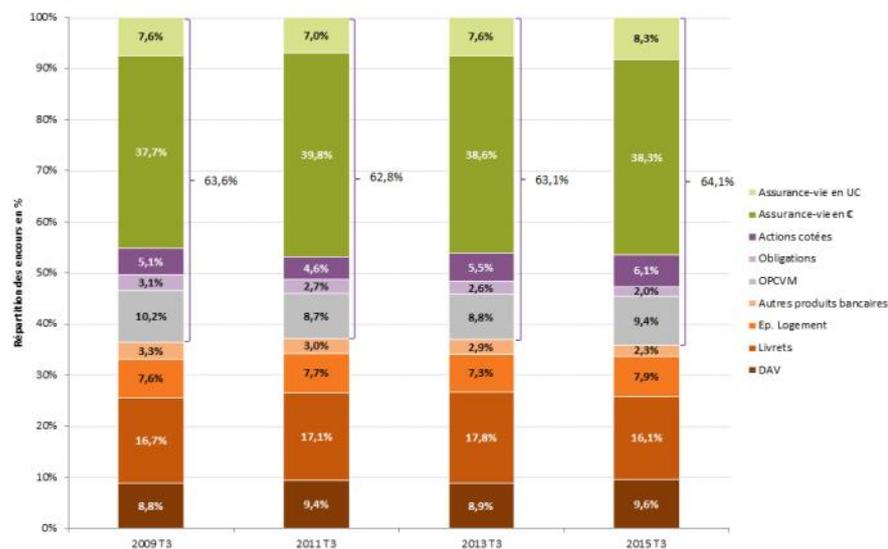
travers elle, son activité, son équipe; c'est aussi une bouffée d'oxygène où l'on s'autorise toutes les idées. C'est une formidable expérience humaine », témoigne-t-elle.

« La mixité, un sujet de société qui mérite davantage de visibilité »

D'autres initiatives ont évidemment vu le jour depuis la création de ce réseau en 2012 : du *speed dating* avec des dirigeants pour apprendre à présenter un projet à des séances photo pour soigner son image. Et surtout, un seul mot d'ordre : bienveillance»

LE GRAPHIQUE

L'épargne financière toujours portée par l'assurance-vie



Source : Banque de France et FFSA ; calculs BPCE / DEVP

LE TWEET

« #Résultats2015 | Avec des résultats et un bilan solides #GroupeBPCE a une marge de manœuvre renforcée pour accélérer sa transformation digitale »

@Groupe BPCE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'épargne financière, qui recouvre l'assurance vie et les valeurs mobilières, représentait, en septembre 2015, 64,1 % du patrimoine financier des ménages, soit 2114 milliards d'euros sur 3 300 milliards, contre 35,9 % pour l'épargne bancaire (1 186 milliards), dépôts à vue compris. Cette place tient pour l'essentiel à l'assurance vie (1 535 milliards), qui recouvre à elle seule 46,5 % du total des encours de placements financiers des ménages. Côté valeurs mobilières, les OPCVM recueillent 311 milliards d'euros, FCPE compris, et les actions en direct et les obligations, malgré les effets de la valorisation boursière depuis 2012, ne représentent respectivement que 202 et 66 milliards d'euros. La part des OPCVM dans le patrimoine financier (9,4 %) est comparable à celle des dépôts à vue, le poids des actions en direct (6,1 %) est, lui, inférieur à celui du livret A (7,3 %).

DÉCRYPTAGE

En 2015, la chute des cours du pétrole a poussé l'inflation vers zéro, ce qui a notamment accru le pouvoir d'achat des ménages de 1,7 % et permis un retour de leur consommation de 1,4 %. Les dépenses des ménages ont été le principal soutien à l'activité. Quant aux exportations françaises, elles ont profité de la redynamisation du commerce en zone euro et de la baisse de notre devise. Pour autant, si la France a pu gagner des parts de marché avec la baisse de l'euro, elle souffre toujours d'un handicap de compétitivité.

www.lesclespourcomprendre.fr

EN APARTÉ

« Il est stupéfiant de constater qu'en 2016, très peu d'entreprises ont intégré dans leurs stratégies [...] les évolutions impressionnantes de notre démographie depuis 25 ans ! [...] Au rythme auquel notre solde naturel augmente, la population française dépassera celle de l'Allemagne avant 2030 ! La France va continuer à vieillir et à mieux soigner ses malades, nécessitant de développer des offres spécifiques pour les plus de 65 ans, les plus de 75 ans... les plus de 80 ans ! »

Daniel Karyotis,
directeur général en charge des
Finances et des Opérations,
Groupe BPCE
Sur son blog : www.daniel-karyotis.fr

IMMOBILIER

Le PTZ version 2016 et le niveau des taux devraient aider les primo-accédants



Spécialiste du crédit immobilier, **Romy Lecoq-Champeau**, directeur adjoint marché des particuliers chez **Caisse d'Épargne** fait le point, en ce début d'année, sur l'accession à la propriété : le nouveau Prêt à Taux Zéro (PTZ) doublé de taux historiquement bas devrait permettre aux primo-accédants, dont nous observons un retour progressif sur le marché immobilier, de dégager des marges de crédit tout en préservant leur solvabilité. Pour rappel, dans sa version 2016, élargie, le PTZ vise à augmenter le nombre de ménages éligibles au dispositif grâce à la hausse des plafonds de

« Nous observons un retour progressif des primo-accédants sur le marché immobilier »

ressources, à l'augmentation du montant emprunté, à l'allongement des durées de remboursement, à l'extension à l'ensemble du territoire des opérations « ancien avec travaux ». Une légère baisse des prix sans décrochage brutal - pour éviter que les vendeurs ne repoussent leur mise en vente - pourrait constituer un élément supplémentaire pour passer à l'acte. Quoi qu'il en soit, l'acquisition d'un bien immobilier est un moment de vie important qui nécessite, entre autres, de bien se renseigner sur son éligibilité ou non aux différentes aides.

BANQUE MOBILE

Les clients professionnels Banque Populaire séduits par leur nouvelle appli de gestion



En à peine trois mois, CyberPlus Pro, l'application de gestion bancaire dédiée aux clients professionnels de Banque Populaire, a été téléchargée plus de 30 000 fois. « C'est un succès qui montre bien l'appréhension des professionnels et des entrepreneurs pour des outils simples, mobiles et adaptés à leur activité au quotidien », explique **Mickael Le Nezet**, directeur du marché des professionnels, **Banques Populaires**. Disponible sur mobile et tablette, cette nouvelle application propose, outre des fonctionnalités telles que la gestion des

« CyberPlus Pro, téléchargée plus de 30 000 fois en moins de trois mois »

comptes et les virements classiques, un certain nombre de nouveautés. L'entrepreneur a ainsi la faculté, directement sur smartphone, de consulter des contrats ou d'envoyer des documents*.

Il a également la possibilité, sur tablette cette fois, de réaliser des virements groupés (des salaires de même montants par exemple) et d'installer des fonctions de personnalisation poussée de lecture et de pilotage des comptes. De nombreuses fonctionnalités seront enrichies et améliorées régulièrement.

* I-Phone uniquement

UNE QUESTION À...



Blandine Jamin,
directeur pôle du
développement RH
et des dirigeants,
Groupe BPCE

Vous avez lancé, en novembre 2015, un MOOC (Massive Online Open Courses) à l'échelle du Groupe BPCE pour sensibiliser les collaborateurs au digital, quel bilan tirez-vous de cette première expérience ?

Le bilan est très satisfaisant : 20,8 % des effectifs des entreprises participantes se sont inscrits et parmi eux, 80,9 % ont réellement participé au MOOC. Cela représente plus de 10 000 collaborateurs, formés au même moment, sur une même thématique et sur les mêmes infrastructures technique. Ces résultats sont assez remarquables si l'on se compare aux meilleurs éditeurs de MOOC français. Compte tenu du large succès rencontré, une version allégée et en libre-service est prévue pour avril 2016 pour permettre aux collaborateurs qui n'avaient pas pu participer en novembre 2015 de bénéficier de cette formation. L'objectif de cette nouvelle forme d'apprentissage est de faciliter l'adhésion des collaborateurs au projet de transformation du groupe, de leur expliquer, de façon pédagogique, les enjeux et les changements de mode de consommation et de leur offrir un bon niveau de culture générale et de compréhension des transformations des modèles de distribution.

BAROMÈTRE: LES FEMMES, CES ENTREPRENEURES

32%



En France, seulement **32 % des nouvelles entreprises sont créées par des femmes**. L'ambition de la Caisse d'Épargne est de les accompagner pour consolider à leurs côtés la réussite de leur entreprise.

Baromètre des femmes entrepreneurs Caisse d'Épargne

La Caisse d'Épargne soutient l'entrepreneuriat au féminin notamment à travers la création du Baromètre des femmes entrepreneurs, des outils et des actions spécifiques dans le réseau des Caisses d'Épargne, un engagement pour les initiatives de partenaires et un appui au financement par le Fonds de garantie à l'initiative des femmes...

L'IMAGE DU MOIS

Le trait d'humour de Marianne Maury Kaufman pour le blog des « Elles du Groupe BPCE », le réseau féminin qui fédère les réseaux de femmes du groupe.
www.lesellesdebpce.fr

« Je suis fière du chemin que nous avons parcouru ensemble pour faire accélérer l'agenda de la mixité au sein du Groupe BPCE et faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilités. De réels progrès ont été accomplis [...]. Des signes encourageants pour l'avenir apparaissent [...] même si nous sommes conscientes que cela est encore bien fragile. »

Nicole Etchegoïnberry, présidente des Elles du Groupe BPCE



RENDEZ-VOUS



JUSQU'AU 6 MARS :

Banque Populaire : présence au Salon International de l'Agriculture - Porte de Versailles - animations et interventions

DU 20 AU 23 MARS :

Banque Populaire : présence au salon Franchise Expo Paris - animations et interventions



DU 20 AU 23 MARS :

Caisse d'Épargne : présence au salon Franchise Expo Paris - animations et interventions

LU DANS LA PRESSE

Les Echos, 19 février 2016

« La comparaison avec 2008 est infondée et je ne crois pas que nous soyons à la veille d'une nouvelle crise financière d'origine bancaire. Depuis la faillite de Lehman Brothers, le secteur s'est profondément transformé sous la pression des régulateurs et des superviseurs. Les banques sont désormais significativement plus capitalisées et leurs réserves de liquidités sont sans commune mesure avec ce qu'elles étaient auparavant. A l'échelle du groupe BPCE que je dirige, les fonds propres durs (CET1) sont passés de 23 milliards d'euros en 2008 à 52 milliards aujourd'hui. Notre structure de bilan n'a plus rien à voir non plus : le groupe est autosuffisant pendant plus d'un an grâce à ses actifs dans les banques centrales ou refinançables à court terme. Le secteur bancaire français dans son ensemble a fait le même travail. En réalité, si inquiétude il y a, elle se concentre sur quelques banques européennes seulement »

François Pérol, président du directoire du Groupe BPCE

Les Echos, 19 février 2016

« Ces banques sur mobiles nous inspi-

rent, elles nous intéressent comme des expériences de laboratoire - mais en réel - des tendances attendues par certains segments précis de clientèle. [...] Plus que de nouvelles banques, je parlerais de services bancaires de nouvelle génération. Nous devons les considérer comme des concurrents. Ils peuvent prendre leur place sur le marché, mais pour des besoins très limités : le moyen de paiement et le suivi budgétaire. Ces banques mobiles proposent peu d'offres sur l'épargne et le crédit. »

Denis Mancosu, directeur de la distribution multicanal aux Caisses d'Épargne.

L'Agefi Hebdo, 18 février 2016

La Banque Populaire lancera cette année, pour ses 600 conseillers en gestion privée et ingénieurs patrimoniaux, une plate-forme qui centralisera les études patrimoniales. « Cette mise en réseau nous offrira une plus grande intelligence en la matière. Elle nous permettra aussi de trouver plus facilement le bon expert au sein de notre réseau en fonction des problématiques spécifiques de nos clients. »

Jean-Marie Louzier, directeur du marché de la gestion privée des Banques Populaires

La présente e-newsletter et ses contenus sont fournis uniquement à des fins d'information sur l'activité du Groupe BPCE à la presse. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de(s) auteur(s) mentionné(s), à la date mentionnée et peuvent être soumis à changements. Les informations diffusées ne sauraient en aucun cas être interprétées comme un démarchage, un conseil, une offre de services et/ou de produits du Groupe BPCE. BPCE décline en conséquence toute responsabilité : en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles sur la e-newsletter ; pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque à la e-newsletter, de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers et/ou de décisions prises sur la base d'une information contenue sur la e-newsletter.

Émetteur : BPCE, 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

Directeur de la rédaction : Sabine Baudin-Delmotte, directrice des relations presse et de la e-réputation du Groupe BPCE

Rédacteurs : Anne-Laure Declaye, Maxime Ventard - Maquette : Gaëlle Yollant